



MULHOUSE ALSACE  
AGGLOMÉRATION  
Département du Haut-Rhin  
Arrondissement de Mulhouse  
Pilotage des instances-LM/DM

**ARRÊTÉ N° 2024/3**  
**Portant retrait de délégation de signature**

**Le Président de la Communauté d'agglomération Mulhouse Alsace Agglomération (m2A)**

Vu l'article L 5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté n° 76/2020 du 28 octobre 2020 portant délégation de signature à Mme Anne-Dominique VERVAEKE née VONNA, attaché principal, fonctionnaire de catégorie A,

**Arrête :**

**Article 1 :**

L'arrêté n° 76/2020 du 28 octobre 2020 portant délégation de signature à Mme Anne-Dominique VERVAEKE née VONNA, attaché principal, fonctionnaire de catégorie A, est abrogé.

**Article 2 :**

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet de Mulhouse Alsace Agglomération, inséré au registre des arrêtés et ampliation du présent arrêté sera notifiée :

- à Mme Anne-Dominique VERVAEKE,
- au Sous-Préfet de l'Arrondissement de Mulhouse,
- au Secrétariat des assemblées pour inscription au registre des arrêtés.

Fait à Sausheim, le 12 janvier 2024

Le Président  
de la Communauté d'agglomération  
Mulhouse Alsace Agglomération

Fabian JORDAN

Copie de l'arrêté transmise par courriel :

- au service du Contrôle comptabilité centrale pour information,
- au service des Moyens Généraux pour information,
- à la direction des affaires juridiques pour information,
- à la direction des Ressources Humaines pour information,
- au Trésorier Principal de Mulhouse, Comptable de la Communauté d'agglomération Mulhouse Alsace Agglomération,
- au Procureur de la République - Tribunal Judiciaire de Mulhouse.